

FONDS DE DOTATION PREVIFRANCE

COMPTES ANNUELS

Exercice 2025

15 rue Rouget de Lisle 71300 MONTCEAU

TEL

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires				
Immobilisations incorp. en cours , avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	568 139		568 139	595 655
TOTAL III	568 139		568 139	595 655
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	568 139		568 139	595 655

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	(28 489)	(37 248)
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 042)	8 759
<i>Total situation nette</i>	(31 531)	(28 489)
Fonds propres consommables	593 646	621 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	593 646	621 264
TOTAL I	562 115	592 775
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 024	2 880
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	6 024	2 880
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	568 139	595 655

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	590 000	
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	590 000	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 084 738	1 099 447
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 674 738	1 099 447
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	12 468	2 938
Aides financières	27 618	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	1 647 120	1 084 738
Autres charges		14 708
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 687 206	1 102 384
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(12 468)	(2 938)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 426	11 697
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	9 426	11 697
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 426	11 697
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	(3 042)	8 759

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 684 164	1 111 143
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 687 206	1 102 384
EXCEDENT OU DEFICIT	(3 042)	8 759

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(37 248)	8 759			(28 489)
Excédent ou déficit de l'exercice	8 759	(8 759)		(3 042)	(3 042)
Situation nette	(28 489)			(3 042)	(31 531)
Fonds propres consommables	621 264			(27 618)	593 646
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	592 775			(30 660)	562 115

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL			

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL				

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement, de recherche et de dév. Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst générales, agcemnts et améngmt des const. Installations techniques, matériel et outillage indust. Autres immobilisations corporelles : - Installations générales, agencements, amén. divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissements Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst gén., agcemnts et améngmt des const. Inst techniques, matériels et outillages Autres immobilisations corporelles - Inst gén., agcemnt et améngmt divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique mobilier - Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE EXERCICE 2025

I) Présentation des comptes

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n°2018-06.

Le règlement ANC n°2023-03, en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général dans un objectif de modernisation de la présentation des états financiers. Ce règlement complète et adapte le règlement ANC n°2018-06, qui demeure applicable pour ses dispositions spécifiques aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ce règlement est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ses dispositions sont appliquées de manière prospective à compter de la date d'ouverture du premier exercice concerné.

Il introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel ainsi que la suppression de la technique des transferts de charges.

II) Présentation du Fonds de dotation Mutuelle PREVIFRANCE

Le Fonds de Dotation a été créé par le Conseil d'Administration constitutif du 3/10/2013 à l'initiative de la Mutuelle GRM, mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité. Le siège est fixé au 15 rue Rouget de Lisle à Montceau (71300). Le membre fondateur, la Mutuelle GRM a été absorbée par la Mutuelle PREVIFRANCE. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/05/2016, la Mutuelle PREVIFRANCE a procédé à la fusion, par voie d'absorption, de la Mutuelle GRM dont le siège social était au 15, rue Rouget de Lisle – B.P. 25 – 71 301 Montceau les Mines Cedex. La date de réalisation de la fusion est le 29/09/2016, date de publication au journal officiel de la décision n°2016-C-43 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution portant approbation de la fusion absorption.

La création du Fonds de Dotation a été publiée au journal officiel le 11/01/2014.

La Préfecture de Saône et Loire à Macon a enregistré la création du Fonds de Dotation sous la référence préfecture R1 ASSOC R2 FDT R3 R4 9C.

La durée du Fonds de Dotation est illimitée.

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire, dans la poursuite d'un esprit mutualiste d'humanité, d'entraide et de solidarité, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et les valeurs portés par la Mutuelle PréviFrance.

A cet effet, le fonds de dotation pourra mettre en œuvre toute action ou démarche de nature à répondre notamment aux besoins d'entraide, de prévoyance et de prévention, notamment, enfance, jeunesse, maladie, accident, invalidité, décès, vieillesse.

Le fonds de dotation pourra également intervenir dans les domaines suivants :

- Education et formation ;
- Culture et patrimoine ;
- Environnement et développement durable ;
- Recherche et innovation ;
- Sport et loisirs.

III) Engagements reçus :

Au cours de l'exercice 2014, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 103 317,36 € par attribution du boni de liquidation d'ASSURMUT SARL.

Au cours de l'exercice 2015, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 220 000.00 € par affectation d'une part du résultat de la Mutuelle GRM, pour la réalisation de missions d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et valeurs portés par la Mutuelle GRM.

Au cours de l'exercice 2016, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 500 000.00 € par affectation d'une part du résultat de la Mutuelle PREVIFRANCE pour la réalisation de missions d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et valeurs portés par la Mutuelle PREVIFRANCE.

Ces dotations consommables d'un montant global de 823 317.36 € ont été consommées au 31/12/2025 pour 229 671,43 €.

IV) Variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(37 247,81)	8 758,79			(28 489,02)
Excédent ou déficit de l'exercice	8 759,24	(8 758,79)		(3 041,96)	(3 041,96)
Situation nette	(28 488,57)			(3 041,96)	(31 530,98)
Fonds propres consommables	621 263,93			(27 618,00)	593 645,93
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	592 775,36			(30 659,96)	562 114,95

V) Contributions volontaires en nature :

Par soucis de simplification et de lecture des comptes pour les administrateurs bénévoles, seuls les éléments inhérents à l'objet du Fonds de dotation sont comptabilisés. Les mises à disposition à titre gratuit sont traitées en annexe.

Pour l'exercice 2025, le montant de la mise à disposition de personnel à titre gracieux par la Mutuelle PréviFrance a été valorisé pour 95 185,00 €.

VI) Résultat de l'exercice :

La perte de l'exercice 2025 de 3 042 € résulte des charges exploitation (hors aides versées) pour 12 468 € et des produits financiers pour 9 426 €. Les aides versées pour 27 618 € sont compensées par la consommation des fonds propres consommables.

A la clôture 2025, les fonds propres consommables s'élèvent à 593 646 €.



RAPPORT DE GESTION 2025

SOMMAIRE

1 - LES FAITS MARQUANTS

2 - LES PRINCIPALES DECISIONS

3 - LE RAPPORT D'ACTIVITE

4 - LE PROGRAMME D'ACTION

5 - LE BUDGET 2025

6 - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

7 - AFFECTATION DU RESULTAT

8 - MANDATS DES ADMINISTRATEURS

9 - CONVENTIONS PARTIES LIEES

10 - REDISTRIBUTIONS 2024

1 – LES FAITS MARQUANTS

LES FAITS MARQUANTS SUR L'EXERCICE 2025

Historique

Le Fonds de Dotation a été créé par le Conseil d'Administration constitutif du 3/10/2013 à l'initiative de la Mutuelle GRM, mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité. Le siège est fixé au 15 rue Rouget de Lisle à Montceau (71300). Le membre fondateur, la Mutuelle GRM a été absorbée par la Mutuelle PREVIFRANCE. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/05/2016, la Mutuelle PREVIFRANCE a procédé à la fusion, par voie d'absorption, de la Mutuelle GRM dont le siège social était au 15, rue Rouget de Lisle – B.P. 25 – 71 301 Montceau les Mines Cedex. La date de réalisation de la fusion est le 29/09/2016, date de publication au journal officiel de la décision n°2016-C-43 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution portant approbation de la fusion absorption.

La création du Fonds de Dotation a été publiée au journal officiel le 11/01/2014.

La Préfecture de Saône et Loire à Macon a enregistré la création du Fonds de Dotation sous la référence préfecture R1 ASSOC R2 FDT R3 R4 9C.

La durée du Fonds de Dotation est illimitée.

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire, dans la poursuite d'un esprit mutualiste d'humanité, d'entraide et de solidarité, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et les valeurs portés par la Mutuelle PréviFrance.

A cet effet, le fonds de dotation pourra mettre en œuvre toute action ou démarche de nature à répondre notamment aux besoins d'entraide, de prévoyance et de prévention, notamment, enfance, jeunesse, maladie, accident, invalidité, décès, vieillesse.

Le fonds de dotation pourra également intervenir dans les domaines suivants :

- Education et formation ;
- Culture et patrimoine ;
- Environnement et développement durable ;
- Recherche et innovation ;
- Sport et loisirs.

2 – LES PRINCIPALES DECISIONS

Conseil d'Administration du 19/06/2025 :

- Rapport d'activité 2024 ;
- Arrêté des comptes au 31/12/2024 ;
- Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes ;
- Programme d'actions et budget 2025 ;
- Délégation de pouvoir à M. Christophe MAURY pour réaliser les formalités auprès de la préfecture.

3 – LE RAPPORT D'ACTIVITE

Le Conseil d'Administration du 19/06/2025 avait arrêté un budget pour l'année 2025 à 1 674 738 € constitué des engagements reportés et du budget prévisionnel de 590 000 €.

Les dépenses engagées au titre des aides en 2025 se sont élevées à 27 618 € utilisées pour :

- * Verser une aide exceptionnelle de 3 500 € à l'association APESA qui vient en aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologique ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 300 € à l'association Princesse Alycia ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 300 € à l'association Cardiogame ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 280 € à l'association Lions Club Nérac-Albret ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 1 438 € au SDIS Lot-et-Garonne et 3 000 € au SDIS La Fère ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 5 000 € à l'association UNA 47 pour l'aide au financement du CICAT ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 7 500 € à Clermont en Rose pour soutenir la lutte contre le cancer ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 3 000 € à ROUQUETTE Sylviane correspondant au reste à charge d'une chirurgie dentaire ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 2 000 € au Comité de Cancérologie 47 ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 300 € à la ligue nationale contre le cancer 11 ;
- * Verser une aide exceptionnelle de 1 000 € à l'association Ruban Rose.

4 – LE PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action du Fonds de Dotation se recentre principalement sur la continuité des activités réalisées en 2025, à savoir :

- poursuite des actions de prévention et de soutien aux organismes de lutte contre le cancer,
- aides occasionnelles.

5 – LE BUDGET 2025

Le budget d'aides 2025 arrêté lors du Conseil d'Administration du 19/06/2025 était arrêté à 590 000 €. Les aides versées pour l'exercice 2025 ont été de 27 618 €, ce qui porte à 593 645,93 € le solde des dotations nettes cumulées.

6 – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les aides 2025, nettes de report, affectées aux dotations consommables s'élèvent à 27 618 € contre 14 708,45 € en 2024, ce qui porte le montant de ces dotations nettes à 593 645,93 € au 31/12/2025.

Le solde du compte livret au 31/12/2025 est de 560 590,03 € et 7 548,92 € pour le compte courant.

Le montant de l'actif et du passif est de 568 139 € au 31/12/2025 contre 595 655 € au 31/12/2024.

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires				
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes				
<i>Total Immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total Immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total Immobilisations financières</i>				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	568 139		568 139	595 655
TOTAL III	568 139		568 139	595 655
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	568 139		568 139	595 655

Document PROVIF 2025 - 2026

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	(28 489)	(37 248)
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 042)	8 759
<i>Total situation nette</i>	<i>(31 531)</i>	<i>(28 489)</i>
Fonds propres consommables	593 646	621 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	<i>593 646</i>	<i>621 264</i>
TOTAL I	562 115	592 775
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 024	2 880
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	6 024	2 880
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	568 139	595 655

- Tableau annexé

Le résultat de l'exercice est une perte financière de - 3 042 € au 31/12/2025 contre un bénéfice de 8 759 € au 31/12/2024 soit une variation de - 11 801 €. Cet impact négatif s'explique par l'augmentation des autres achats et charges externes pour - 9 530 € et la baisse des intérêts des placements financiers de - 2 271 €.

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	590 000	
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	590 000	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 084 738	1 099 447
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 674 738	1 099 447
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	12 468	2 938
Aides financières	27 618	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	1 647 120	1 084 738
Autres charges		14 708
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 687 206	1 102 384
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(12 468)	(2 938)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 426	11 697
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	9 426	11 697
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 426	11 697
RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	(3 042)	8 759

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 684 164	1 111 143
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 687 206	1 102 384
EXCEDENT OU DEFICIT	(3 042)	8 759

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Aucune dotation consommable n'a été affectée aux capitaux propres en 2025. Le report des engagements à réaliser s'élève à 593 645,93 €. Les dotations versées dans l'année sont ainsi neutralisées et sans impact sur le résultat de l'exercice.

exercice	Dotations reçues	Dotation consommables	budget voté	Subventions versées	Dotations inscrites	Dotations nettes cumulées
2014	103 317,36	103 317,36		12 000,00	12 000,00	91 317,36
2015	220 000,00	323 317,36		0,00	12 000,00	311 317,36
2016	500 000,00	823 317,36		7 416,40	19 416,40	803 900,96
2017	0,00	823 317,36		17 375,23	36 791,63	786 525,73
2018	0,00	823 317,36	50 000,00	32 342,59	69 134,22	754 183,14
2019	0,00	823 317,36	50 000,00	16 716,40	85 850,62	737 466,74
2020	0,00	823 317,36	650 000,00	34 584,00	120 434,62	702 882,74
2021	0,00	823 317,36	250 000,00	12 949,99	133 384,61	689 932,75
2022	0,00	823 317,36	250 000,00	13 335,73	146 720,34	676 597,02
2023	0,00	823 317,36	0,00	40 624,64	187 344,98	635 972,38
2024	0,00	823 317,36	0,00	14 708,45	202 053,43	621 263,93
2025	0,00	823 317,36	590 000,00	27 618,00	229 671,43	593 645,93
Total	823 317,36			229 671,43		

7 – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice du Fonds de Dotation Mutuelle PREVIFRANCE qui s'élève à - 3 041,96 € au poste report à nouveau ce qui portera le report à nouveau débiteur à 31 530,98 €.

8 – MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous donnons ci-après les informations concernant les membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation quant au versement d'indemnités et remboursement de frais de déplacement ou de mission en 2025 :

- Montant des remboursements de rémunérations maintenues par les employeurs : néant ;
- Montant des indemnités ou avantages : néant ;
- Montant des indemnités versées en contrepartie de perte de revenus pour les indépendants : néant ;
- Frais de déplacement et de mission des administrateurs : néant.

Les mandats des administrateurs au 31/12/2024, ont été renouvelés par décision du Conseil d'Administration de la Mutuelle PréviFrance en date du 20/06/2024 portant la fin de mandat au 19/06/2027.

L'ensemble de ces mandats courent pour la durée initiale (3 ans) et se compose ainsi à la date de rédaction de ce rapport :

Nom	Prénom	Mandats Fonds de Dotation
BE	Annie	Administrateur
CAUMONT	Brigitte	Président
ERNST	Bernard	Administrateur
GILOT	Christiane	Administrateur
MERMET	Linda	Administrateur
PERRIER	Pierre	Administrateur
VIENT	Jean	Administrateur
WIDEMANN	Gérard	Administrateur

9 - CONVENTIONS PARTIES LIEES

Une convention a été signée en 2018 entre le Fonds de Dotation Mutuelle PREVIFRANCE et la Mutuelle PréviFrance, permettant la mise à disposition gracieuse des locaux et de moyens humains de la Mutuelle auprès du Fonds de Dotation pour assurer son fonctionnement courant. Le montant de la mise à disposition à titre gracieux pour l'exercice 2025 a été valorisé pour 95 185 €.

10 – REDISTRIBUTIONS 2025

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds de Dotation a redistribué un total de 21 618 euros à des structures œuvrant dans des domaines d'intérêt général. Le tableau ci-dessous présente le détail des bénéficiaires, les montants attribués ainsi que les objets des redistributions.

Nom du bénéficiaire	Statut juridique	Adresse du siège	Contact	Montant attribué (€)	Objet de la redistribution
Clermont en rose	Association loi 1901	Maison des sports place des bughes – 63000 Clermont-Ferrand	bonjour@clermontenrose.fr 06 70 74 99 55	7 500	Course et marche pour la lutte contre le cancer du sein
Association Princesse Alycia	Association loi 1901	28 rue Jacques Gamelin 11100 Narbonne	06 23 12 46 31	300	Financement de soin et de matériel à Alycia Beaumont atteinte du syndrome de Rett
Comité de Cancérologie Agen	Association loi 1901	7 quai du Dr et Madame Calabet, 47000 Agen	contact@comite-cancerologie47.fr 05 53 66 56 32	2 000	Accompagnement des patients et leurs proches atteint d'un cancer
Comité de l'Aude – La ligue contre le cancer	Association loi 1901	60B rue de la Liberté 11012 Carcassonne	Michel Grand Cd11@ligue-cancer.net 04 68 25 36 36	300	Recherche en cancérologie, aide aux personnes malades, prévention des cancers et mobilisation de la société

Association APESA 71	Association loi 1901	4 rue Emiland Menand 71100 Chalon-sur-Saone	Brigitte.caumont@tc-chalon71.org 06 89 84 58 59	3 500	Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigue.
Ruban Rose	Association loi 1901	48 rue Cambon 75001 Paris	Juliette Lepeu	1 000	Sensibilisation au dépistage du cancer du sein et soutien à la recherche
Lions Club Nérac-Albret	Association loi 1901	Bigal 47600 Francescas	Gérard Castillo	280	Financement de la venue du Bus de la vue pour une campagne de dépistage du glaucome
Association Cardiogame	Association loi 1901	999 chemin de Bordevieille 31330 Larra	Patricia Verdejo	300	Promouvoir l'apprentissage et la formation des étudiants infirmiers et des soignants en cardiologie.
SDIS 47	Autres	8 rue Marcel Pagnol 47510 Foulayronnes	Commandant Pierre Fabre	1 438	Aide achat barnum
Association UNA 47	Association loi 1901	359 route du Canal 47240 Castelsudier	accueil@una47.fr 05 53 47 69 59	5 000	Maintien, soutien et accompagnement à domicile

110, avenue de Lespinet
31400 Toulouse
Tél. : 05 61 52 64 09
Fax : 05 61 32 12 41

17, rue du Temple
31250 Revel
Tel. : 05 61 27 64 64
Fax : 05 61 27 67 28

E-mail : pierre.dagrain@exco.fr

PREFIVRANCE - FONDS DE DOTATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Mutuelle PREVIFRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Présentation des comptes » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 3 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes


EXCO A²A Toulouse
Pierre d'Agrain

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FONDS DE DOTATION PREVIFRANCE

COMPTES ANNUELS

Exercice 2025

15 rue Rouget de Lisle 71300 MONTCEAU

TEL

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires				
Immobilisations incorp. en cours , avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	568 139		568 139	595 655
TOTAL III	568 139		568 139	595 655
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	568 139		568 139	595 655

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	(28 489)	(37 248)
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 042)	8 759
<i>Total situation nette</i>	<i>(31 531)</i>	<i>(28 489)</i>
Fonds propres consommables	593 646	621 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	<i>593 646</i>	<i>621 264</i>
TOTAL I	562 115	592 775
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 024	2 880
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	6 024	2 880
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	568 139	595 655

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	590 000	
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	590 000	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 084 738	1 099 447
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 674 738	1 099 447
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	12 468	2 938
Aides financières	27 618	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	1 647 120	1 084 738
Autres charges		14 708
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 687 206	1 102 384
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(12 468)	(2 938)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 426	11 697
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	9 426	11 697
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 426	11 697
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	(3 042)	8 759

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 684 164	1 111 143
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 687 206	1 102 384
EXCEDENT OU DEFICIT	(3 042)	8 759

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(37 248)	8 759			(28 489)
Excédent ou déficit de l'exercice	8 759	(8 759)		(3 042)	(3 042)
Situation nette	(28 489)			(3 042)	(31 531)
Fonds propres consommables	621 264			(27 618)	593 646
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	592 775			(30 660)	562 115

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL			

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL				

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement, de recherche et de dév. Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst générales, agcemnts et améngmt des const. Installations techniques, matériel et outillage indust. Autres immobilisations corporelles : - Installations générales, agencements, amén. divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissements Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst gén., agcemnts et améngmt des const. Inst techniques, matériels et outillages Autres immobilisations corporelles - Inst gén., agcemnt et améngmt divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique mobilier - Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE EXERCICE 2025

I) Présentation des comptes

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n°2018-06.

Le règlement ANC n°2023-03, en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général dans un objectif de modernisation de la présentation des états financiers. Ce règlement complète et adapte le règlement ANC n°2018-06, qui demeure applicable pour ses dispositions spécifiques aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ce règlement est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ses dispositions sont appliquées de manière prospective à compter de la date d'ouverture du premier exercice concerné.

Il introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel ainsi que la suppression de la technique des transferts de charges.

II) Présentation du Fonds de dotation Mutuelle PREVIFRANCE

Le Fonds de Dotation a été créé par le Conseil d'Administration constitutif du 3/10/2013 à l'initiative de la Mutuelle GRM, mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité. Le siège est fixé au 15 rue Rouget de Lisle à Montceau (71300). Le membre fondateur, la Mutuelle GRM a été absorbée par la Mutuelle PREVIFRANCE. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/05/2016, la Mutuelle PREVIFRANCE a procédé à la fusion, par voie d'absorption, de la Mutuelle GRM dont le siège social était au 15, rue Rouget de Lisle – B.P. 25 – 71 301 Montceau les Mines Cedex. La date de réalisation de la fusion est le 29/09/2016, date de publication au journal officiel de la décision n°2016-C-43 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution portant approbation de la fusion absorption.

La création du Fonds de Dotation a été publiée au journal officiel le 11/01/2014.

La Préfecture de Saône et Loire à Macon a enregistré la création du Fonds de Dotation sous la référence préfecture R1 ASSOC R2 FDT R3 R4 9C.

La durée du Fonds de Dotation est illimitée.

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire, dans la poursuite d'un esprit mutualiste d'humanité, d'entraide et de solidarité, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et les valeurs portés par la Mutuelle PréviFrance.

A cet effet, le fonds de dotation pourra mettre en œuvre toute action ou démarche de nature à répondre notamment aux besoins d'entraide, de prévoyance et de prévention, notamment, enfance, jeunesse, maladie, accident, invalidité, décès, vieillesse.

Le fonds de dotation pourra également intervenir dans les domaines suivants :

- Education et formation ;
- Culture et patrimoine ;
- Environnement et développement durable ;
- Recherche et innovation ;
- Sport et loisirs.

III) Engagements reçus :

Au cours de l'exercice 2014, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 103 317,36 € par attribution du boni de liquidation d'ASSURMUT SARL.

Au cours de l'exercice 2015, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 220 000.00 € par affectation d'une part du résultat de la Mutuelle GRM, pour la réalisation de missions d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et valeurs portés par la Mutuelle GRM.

Au cours de l'exercice 2016, le Fonds de Dotation a bénéficié d'une dotation à titre consommable de 500 000.00 € par affectation d'une part du résultat de la Mutuelle PREVIFRANCE pour la réalisation de missions d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et valeurs portés par la Mutuelle PREVIFRANCE.

Ces dotations consommables d'un montant global de 823 317.36 € ont été consommées au 31/12/2025 pour 229 671,43 €.

IV) Variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(37 247,81)	8 758,79			(28 489,02)
Excédent ou déficit de l'exercice	8 759,24	(8 758,79)		(3 041,96)	(3 041,96)
Situation nette	(28 488,57)			(3 041,96)	(31 530,98)
Fonds propres consommables	621 263,93			(27 618,00)	593 645,93
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	592 775,36			(30 659,96)	562 114,95

V) Contributions volontaires en nature :

Par soucis de simplification et de lecture des comptes pour les administrateurs bénévoles, seuls les éléments inhérents à l'objet du Fonds de dotation sont comptabilisés. Les mises à disposition à titre gratuit sont traitées en annexe.

Pour l'exercice 2025, le montant de la mise à disposition de personnel à titre gracieux par la Mutuelle PréviFrance a été valorisé pour 95 185,00 €.

VI) Résultat de l'exercice :

La perte de l'exercice 2025 de 3 042 € résulte des charges exploitation (hors aides versées) pour 12 468 € et des produits financiers pour 9 426 €. Les aides versées pour 27 618 € sont compensées par la consommation des fonds propres consommables.

A la clôture 2025, les fonds propres consommables s'élèvent à 593 646 €.